Les bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides

82 bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sont disponibles sur le territoire intercommunal.



Chaque borne est équipée de 2 points de charge, lente près des gares et accélérée en centre-ville, permettant à deux véhicules de se recharger en même temps. Compatibles avec le plus grand nombre de formats, les bornes de recharge sont accessibles à tous grâce à un badge.

Les propriétaires de véhicules électriques et hybrides rechargeables peuvent, selon les villes, stationner gratuitement dans les secteurs de stationnement payant sur le territoire (se référer au règlement de stationnement de la commune). Le stationnement à durée limitée (zone bleue par exemple) n'est pas concerné. Pour toute précision sur le stationnement, se renseigner en mairie.

Complémentaire de la recharge privative à son domicile ou sur son lieu de travail, la recharge publique sur voirie permet à l'utilisateur d'une voiture électrique de récupérer tout ou partie de l'autonomie de sa batterie, le temps d'une course ou d'un rendez-vous.

Les bornes publiques sont communicantes et interopérables : les propriétaires de voiture électrique, particuliers ou professionnels, peuvent recharger leur véhicule sans difficulté en beaucoup d'autres lieux du territoire national.

Infos pratiques

L'intégralité du réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques de la communauté d'agglomération Val Parisis est sur le réseau du Sigeif exploité par Izivia.

L'accès par CB est possible via un QRcode posé sur chaque borne, en utilisant l'application Izivia ou le Pass Izivia.

Contact

Hotline Izivia

09 72 65 92 00

Liens utiles
Localisation des bornes avec Charge map
Localisation des bornes avec Freshmile
Localisation des bornes avec Izivia
Grille tarifaire et carte des bornes en fonctionnement